

**WORLD HEALTH ORGANIZATION
REGIONAL OFFICE FOR AFRICA**



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
BUREAU REGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE
ESCRITÓRIO REGIONAL AFRICANO**

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

**AFR/RC53/R2
4 septembre 2003**

Cinquante-troisième session
Johannesbourg, Afrique du Sud, 1er-5 septembre 2003

ORIGINAL : ANGLAIS

RÉSOLUTIONS

RENFORCEMENT DU ROLE DES HOPITAUX DANS LES SYSTEMES NATIONAUX DE SANTE DE LA REGION AFRICAINE

Le Comité régional,

Ayant examiné le document AFR/RC53/9 Rév.1 relatif au renforcement du rôle des hôpitaux dans les systèmes nationaux de santé;

Appréciant l'opportunité offerte par ce document pour discuter de la question du renforcement des hôpitaux;

Profondément préoccupé par le fonctionnement actuellement peu satisfaisant de la plupart des hôpitaux de la Région;

Conscient de la nécessité d'améliorer l'accès aux soins de qualité au regard des problèmes de santé croissants posés par le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme;

Considérant la nécessité de voir les hôpitaux jouer un plus grand rôle dans la prise en charge des besoins des victimes des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme;

Convaincu du rôle important que des hôpitaux pleinement opérationnels, en tant que partie intégrante des systèmes nationaux de santé peuvent jouer dans la réalisation de la santé pour tous, y compris leur contribution à la rétention des personnels de santé bien qualifiés;

Rappelant la résolution AFR/RC42/R6 sur la réorientation et la restructuration des hôpitaux fondées sur les soins de santé primaires, la résolution AFR/RC45/R3 sur les stratégies pour améliorer la qualité des soins dans les institutions de soins de santé de la Région africaine et la résolution AFR/RC44/R15 sur la sélection et le développement des technologies de la santé au niveau du district;

Déterminé à faire en sorte que les hôpitaux assument correctement leurs fonctions de prestation des soins de recours de haute qualité, de formation et de perfectionnement des agents de santé, ainsi que celles relatives à l'information et la recherche,

1. APPROUVE les orientations contenues dans le document AFR/RC53/9 Rév.1 qui visent à renforcer le rôle des hôpitaux dans les systèmes nationaux de santé de la Région;
2. DEMANDE instamment aux Etats Membres :
 - a) d'élaborer des politiques cohérentes pour un développement hospitalier durable, de manière à garantir la complémentarité avec les autres services à tous les niveaux du système de santé, notamment en renforçant le système d'orientation/recours et en veillant à promouvoir l'accès des pauvres aux services hospitaliers;
 - b) de jouer un rôle d'administration générale efficace dans le renforcement du secteur hospitalier afin d'améliorer la performance de ce secteur, tant dans la prestation des soins médicaux que dans les domaines comme la formation des spécialistes; le renforcement des systèmes d'information et de la recherche; ainsi que la sélection, l'utilisation et le développement des technologies sanitaires;
 - c) de mettre en place des mécanismes appropriés pour la gestion et la maintenance des hôpitaux, y compris la participation des communautés et de la société civile;
 - d) de mettre à jour ou d'élaborer une législation appropriée en vue d'améliorer la performance des hôpitaux;
3. PRIE le Directeur régional :
 - a) d'apporter un appui approprié aux pays dans leurs initiatives de renforcement des hôpitaux;
 - b) de mettre en place un comité d'experts régionaux chargé de donner des orientations techniques sur le renforcement des hôpitaux;
 - c) de faire rapport à la cinquante-sixième session du Comité régional en 2006 sur la mise en œuvre de la présente résolution.